



**COMMUNIQUÉ DE LA CRH – CAISSE DE REFINANCEMENT DE L'HABITAT**

Paris, le 6 février 2009



**Document de référence 2008**

La CRH - Caisse de Refinancement de l'Habitat informe le public que son document de référence 2008 a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers - AMF le 6 février 2009 sous le numéro D 09-0058.

Les documents suivants sont intégrés dans le document de référence :

- page 7, le rapport financier annuel 2008,
- page 17, le rapport du Président du conseil d'administration sur le contrôle interne et sur le gouvernement d'entreprise,
- page 32, les informations relatives aux honoraires des commissaires aux comptes.

Conformément à la réglementation en vigueur, le document de référence est tenu gratuitement à la disposition du public, il peut être consulté et téléchargé sur le site internet de la société : [www.crh-bonds.com](http://www.crh-bonds.com), rubrique « Documents de référence ». Ce document peut également être consulté et téléchargé sur le site internet de l'AMF : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org).

Des exemplaires du document de référence sont disponibles au siège de la Société 35 rue La Boétie 75008 PARIS.



**A propos de la CRH – Caisse de Refinancement de l'Habitat**

La CRH a été créée en juillet 1985 par le gouvernement français en qualité d'agence centrale de refinancement des prêts au logement émettant dans un cadre légal spécifique des obligations hypothécaires garanties explicitement par l'État.

Aujourd'hui, les obligations émises par la CRH n'ont pas la garantie de l'État. Conformément aux dispositions de l'article 13 de la loi n° 85-695 du 11 juillet 1985 complété par l'article 36 de la loi n° 2006-872 du 13 juillet 2006, à cette garantie est substitué un privilège conféré aux obligataires sur les sommes ou valeurs provenant des billets à ordre matérialisant les prêts accordés aux banques par la CRH dans le cadre du refinancement de leurs prêts au logement.

Le fait que le gouvernement français ait retenu le modèle de la CRH pour créer la Société de Financement de l'Économie Française – SFEF distingue positivement la CRH sur le marché obligataire européen.

**Contact investisseurs** : + 33 (0)1 42 89 49 11

Henry RAYMOND  
[crh@crh-bonds.com](mailto:crh@crh-bonds.com)

**CRH – Caisse de Refinancement  
de l'Habitat**

35 rue La Boétie  
75008 PARIS

Téléphone : + 33 (0)1 42 89 49 10  
Télécopie : + 33 (0)1 42 89 29 67